

## Notice sur l'examen final EPS 2025 de maître en planification dans la thermique du bâtiment

---

### 1. Règlement d'examen

L'examen final est régi par le règlement d'examen et les directives y relatives. Ces documents sont disponibles sur [www.suissetec.ch](http://www.suissetec.ch) (rubrique Formation).

### 2. Admission

Conditions d'admission (voir règlement d'examen, ch. 3.3 ; directives, ch. 3.2) :

- Certificat fédéral de capacité de projeteur/euse en technique du bâtiment chauffage et quatre ans d'expérience professionnelle dans la planification d'installations thermiques après la formation professionnelle initiale.
- Certificat fédéral de capacité de projeteur/euse en technique du bâtiment sanitaire, de projeteur/euse en technique du bâtiment ventilation, de projeteur/euse frigoriste et cinq ans d'expérience professionnelle dans la planification d'installations thermiques après la formation professionnelle initiale.
- Brevet fédéral de contremaître en chauffage et trois ans d'expérience professionnelle dans la planification d'installations thermiques après obtention du brevet.
- Diplôme fédéral de maître chauffagiste et deux ans d'expérience professionnelle dans la planification d'installations thermiques après obtention du diplôme.
- Diplôme fédéral de maître sanitaire, de projeteur/euse sanitaire et trois ans d'expérience professionnelle dans la planification d'installations thermiques après obtention du diplôme.
- L'expérience professionnelle est prise en compte jusqu'au moment de l'inscription à l'examen final.
- Tous les modules doivent être réussis avec la note d'au moins 4,0.

### 3. Dates de l'examen

Remise du plan du travail de diplôme	29 novembre 2024
Décision d'admission	Mi-janvier 2025
Remise du travail de diplôme	10 février 2025
Examen oral	14 mars 2025

### 4. Lieu de l'examen

Examen oral : centre de formation suissetec à Colombier (NE).

### 5. Inscription

Le formulaire d'inscription doit être complété **en ligne**.

Les **documents suivants** sont à joindre **impérativement** (règlement d'examen, ch. 3.2) :

- Copie d'une pièce d'identité officielle munie d'une photo** (passeport, carte d'identité).
- Copie du certificat fédéral de capacité, du brevet fédéral ou du diplôme fédéral.**
- Copies des certificats ou attestations de travail**, comme preuve de l'expérience professionnelle acquise après la formation concernée (voir point 2). Les informations suivantes doivent y figurer : date d'entrée, activité/fonction, éventuelle date de départ, date de l'établissement du certificat ou de l'attestation.
- Copies de tous les certificats de module**, conformément aux directives, ch. 3.2 (par ordre alphabétique).
- Plan du travail de diplôme**

---

## Délai d'inscription : 29 novembre 2024

---

- Les inscriptions reçues hors délai ou incomplètes ne sont pas acceptées par la commission assurance qualité.
- Les candidats doivent disposer de tous les certificats de module requis au délai d'inscription. Les examens de module passés après le délai d'inscription ne peuvent pas être pris en compte.
- Une fois le transfert de vos données correctement effectué, vous recevrez automatiquement une confirmation par e-mail.

**IMPORTANT** : si vous ne recevez aucune confirmation, veuillez **immédiatement** vous adresser au secrétariat des examens (voir ci-dessous : 9. Renseignements).

La décision concernant votre admission à l'examen final vous parviendra par écrit d'ici mi-janvier.

### 6. Taxes d'examen

a) Candidats d'entreprises membres de suissetec	b) Candidats d'entreprises non membres
Taxe d'examen CHF 950.–	Taxe d'examen CHF 950.–
<u>Moins cotisation de formation* - CHF 500.–</u>	
Montant à payer CHF 450.–	

\*Les cotisations de formation contribuent à hauteur de CHF 500.– en tant que paiement anticipé pour les employeurs et les collaborateurs des entreprises membres de suissetec.

La taxe d'examen est facturée avec l'admission.

### 7. Prix pour le meilleur candidat

Le meilleur candidat selon la note globale à l'examen final sera récompensé par une montre IWC.

### 8. Cérémonie de remise des diplômes

Les informations sur la cérémonie de remise des diplômes seront communiquées ultérieurement.

### 9. Renseignements

En cas de questions, veuillez vous adresser au secrétariat des examens. Adresse e-mail : [examen@suissetec.ch](mailto:examen@suissetec.ch)

- Elena Meier-Zanelli, tél. 043 244 73 46
- Stefania Miranda, tél. 043 244 73 49
- Markus Pfander, tél. 043 244 73 45

Etat au juin 2024